



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

RASSEMBLEMENT DES JOUEUSES U7 FEMININE

LIEU : GLISY

DATE : Mercredi 4 mai 2022
De 10h00 à 11h45

RDV à 9h45

JOUEUSES U6F/U7F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	LE LAGADEC LOEIZA
F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA	BOCQUILLON ELIA
USOAAAS	CAPLAIN ALICE - FURNON LEA - LEFEVRE AELYS
A.C. AMIENS	MADJOUR SARAH
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	GALLOIS DUGENEST EVA
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	SPRIET NINA
TEAMS 5	LITIM ADLENE – ARNOULD SARAH -
FOOTBALL CLUB BEAUVAL	MONVILLE THYA
STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENCOU	MORAND MAYLLIE
F.C BLANGY TRONVILLE	DITRICE LOLA - BOSEALI AMIRA - HENNOUNI ELYANA
U.S. CAMON	ARCELIN JUDITH – AZMANI MINA
U.S. CARTIGNY-BUIRE	KUBINEC LANA
AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	DOUAY LOUANE – ERIMA LUNA
CONTY LOEUILLY SP.C.	WISNIEWSKI ZOE
U.S.DAOURS VECQUEMONT BUSS.AUBI	DUFOUR LYNAELE
R.C. DOULLENS	JAKUBCZAK CLARA - JASINSKI MELODY - HUS ENORA - DEVOYE MARIE LOUISE
F.C. ESTREES MONS	PAWTOWSKI ANDREA
A.S. GAMACHES	BUREL LEANIE - VAUQUET ORIANE
A.S. GLISY	HULIN GOLLOT LAUNA
O. LE HAMEL	BROCHER ROMANE - DUPONT LOLA
ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR	DELATTRE DARCY LOLA - OFFRY ELISE
ET.S. LICOURT	LHOMME LALIE
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	LEBORGNE LILY ROSE – HENRIET LEANA
A LONGPRE LONG CONDE	CARON ROSE
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	LEKEHAL ASSIA
J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE	DERAMBURE CAPUCINE
U.S. C. DE MOISLAINS F.	BELVERGE QUIGNON ELENA
O. DE MONCHY-LAGACHE	HE MILENA - MILET LILOO – VERMEULEN ZOE
MONTDIDIER A.C.	ZONARD ERINA - PONCHON SELENIA
A.S. DU PAYS NESLOIS	TEMPEZ CLEA - PRIDOT LUNNA
U.S. NEUILLY L'HOPITAL	NZAOU BOYER MELISSE - ANSBERT CELIA - ANSBERT SHERYLANN

F.C. OISEMONT	LASKAWIEC ROMY
SP.C. DES TEMPLIERS	GAUTIER ANAEL - MESSAS KIANA - PRUVOT MANON
ENT.C.A.F.C. PERONNE	MATRAS LOU – GRIERE ALIX
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	MARECHAL JULIA - BERTIN JULIETTE
S.C. PONT REMY	LARTISIEN JOYCE
U.S. QUEND	DELRUE MARILOU - MATHUREL LUCY
A.S. QUERRIEU	AIT NAMANE SARAH
A.S. QUESNOY LE MONTANT	PRUVOST LOUISE
J.S. QUEVAUVILLERS	GRUEZ THEA - DARTUS GONDOIS OLYMPE
FC LA MONTOYE	CUVILLIER LISON
U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE	FAHDI ISRA - DAIX AXELLE - LEMPEREUR SOLEA - BAUDRIN BRASSART MAELA - DURAS IVANA
ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN	GUIZELIN MORELLE LANA
R.C. SALOUEL	DELARUE ILYANA - GILLES NOEMIE
A.S.L. SAVEUSE	LE SENECHAL EVA
F.C. CENTULOIS 1924	VERVELLE MANON - DELECLUSE LOUISE
F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME SUD	TOURON TARA - HEURTEL SALYA - HURTEL HUSTACHE LOUISE
A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS	PETIT ELISE
ENT.S. VERS S/SELLE	BOMBE CONSTANCE
A.S. VILLERS BRETONNEUX	RIDEZ EMY
WOINCOURT DARGNIES AV. S.	PORQUET LOLA

ATTENTION : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE pour les accompagnateurs majeurs

ENCADREMENT	Commission Féminines
-------------	----------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Encadrements, P. TRANQUILLE (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.*

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) *Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.*

CHAQUE JOUEUSE DEVRA:	
<ul style="list-style-type: none"> • Se munir de l'équipement sportif de son club d'origine • Respecter les protocoles sanitaires • Avoir des chaussures adaptées en fonction des terrains 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir sa gourde ou bouteille d'eau personnelle • se présenter en tenue